

seront créés. Il y aura donc une perte nette de 360 emplois. D'autres coûts sont à prévoir, à savoir la négociation d'allocations de service des employés touchés ainsi que l'assistance pour le recyclage et le déménagement dans les cas nécessaires. Nous n'avons pas les réponses à ces questions.

• (1700)

On devra compter 10 millions de dollars pour compenser les pêcheurs. Une entente fédérale-provinciale concernant la construction du pont et du détroit a été signée entre le gouvernement du Canada, la province de l'Île-du-Prince-Édouard et la province du Nouveau-Brunswick.

L'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick recevront chacun 20,4 millions pour la réfection de leur réseau routier. Est-ce qu'il y aura autant d'équité pour tout le Canada? Enfin, un fonds de développement spécial pouvant atteindre 20 millions de dollars sera versé aux collectivités de Borden et de Cap-Tourmentin.

Les matériaux pour la construction du pont seront achetés à 70 p. 100 à l'Île du Prince-Édouard; la livraison des produits de la pêche et de l'agriculture sera améliorée, j'en suis certain. L'on prévoit une augmentation du tourisme de 25 p. 100. Est-ce que ceci repose sur de véritables études, des études qui nous prouvent la faisabilité du projet? Enfin, l'industrie des transports de l'Île-du-Prince-Édouard économisera, selon le Parti libéral, 10 millions par année. Permettez-moi d'en douter.

On ne peut évidemment pas passer sous silence les interrogations qu'a soulevées la construction d'une telle structure sur la navigation et le transport maritime, la faune, le poisson, les oiseaux migrateurs, l'agriculture et les glaces.

Il ne faudrait pas que ce projet devienne un deuxième Hibernia où plus d'un milliard de dollars de fonds publics et privés ont été engouffrés jusqu'à maintenant puisque l'implication du gouvernement fédéral dans ce projet comportait des «faiblesses fondamentales», comme le soulignait le vérificateur général dans son rapport de 1992. Il décrivait ce projet Hibernia «un risque élevé qui provient de l'incertitude des prix comme des factures technologiques et environnementales.» Nous espérons que les mêmes éléments ne viennent pas frapper la construction du pont.

Pour ce qui est de la construction de ce pont, il faudrait que des rapports de qualité soient fournis au Parlement et surtout au public tout au long de la réalisation de ces travaux pour permettre des correctifs au fur et à mesure s'il y a lieu. Un calendrier d'échéanciers devrait être soumis au Parlement, et un comité spécial de la Chambre devrait pouvoir suivre le développement du projet dans tous les domaines (financement, exécution des travaux, échéanciers, études environnementales), et faire rapport à la Chambre dans des délais précis.

En prenant ces remarques en considération, le Bloc québécois croit pouvoir répondre, en appuyant cet amendement, à une demande qui persiste depuis de nombreuses années. J'espère que le projet de construction du pont de l'Île-du-Prince-Édouard repose sur des assises solides compte tenu que cette infrastructure nous reviendra de plein droit dans 35 ans.

Initiatives ministérielles

Pour en faire une bonne affaire, il faut que ce projet contienne un ensemble complet d'objectifs clairs et mesurables, qu'une coordination suffisante de la surveillance des retombées économiques soit mise en place, qu'une limitation des dommages environnementaux soit retenue tout au long des travaux, que les droits des pêcheurs soient sauvegardés tout au long du processus.

Nous, du Bloc québécois, espérons que le ministre prendra en considération les points que je viens d'énumérer et qu'il transmettra à la Chambre, dans quelque temps, une réponse favorable à la création de ce comité spécial de la Chambre puisqu'il y va d'investissements considérables et qu'une surveillance sérieuse doit être faite pour respecter les deniers des contribuables canadiens et ainsi pouvoir préserver des emplois à long terme, des emplois structurants, des emplois bien rémunérés pour les jeunes, je l'espère.

• (1705)

M. Benoît Serré (Timiskaming—French River): Madame la Présidente, premièrement, j'aimerais féliciter les députés de l'opposition officielle, du Bloc québécois, pour leur facilité à prendre n'importe quel sujet qui est discuté ici à la Chambre et le tourner à leur avantage, soit le seul débat qui les concerne, leur seul but et objectif qui est l'indépendance et la séparation du Québec.

Des voix: Bravo!

M. Serré: Je suis content qu'ils applaudissent quand je parle de séparation et d'indépendance, parce que là, je vois que vous nous donnez un message clair et net qui n'est pas confus, que c'est bien l'indépendance du Québec que vous voulez, et non la souveraineté du Québec. Alors, je suis content de voir la réaction de mes honorables collègues du Bloc québécois.

Je perçois la raison pour laquelle ils approuvent ce projet de loi, parce qu'ils se disent qu'étant donné qu'il y a eu un plébiscite à l'Île-du-Prince-Édouard, alors on doit respecter la volonté du peuple. Ils établissent un parallèle avec un éventuel référendum au Québec. J'aimerais faire la distinction.

Le projet en question est un pont, un lien, un projet qui veut unir le Canada, qui veut bâtir le Canada, qui veut tisser des liens. L'éventuel référendum du Québec est un projet qui veut détruire les ponts, qui veut détruire les liens de ce pays. Ce n'est pas un amendement constitutionnel que ces gens-là désirent, c'est la destruction pure et nette de notre pays, et là-dessus, je ne serai jamais d'accord.

M. Fillion: Madame la Présidente, je dois sincèrement remercier l'honorable député du commentaire qu'il a fait. Nous avons dit, et nous l'avons maintenu pendant toute la campagne électorale, et cela a été publicisé autant au Canada anglais qu'au Canada français, au Québec ou ailleurs, que le mandat du Bloc québécois était et sera, tout le temps que nous serons ici à la Chambre, celui de préparer la souveraineté du Québec.

Des voix: Bravo!

M. Fillion: Nous ne nous sommes pas cachés pendant la période électorale pour le dire, pour l'expliquer. Notre chef, ainsi que d'autres députés, sont prêts à aller expliquer cette position au Canada tout entier.